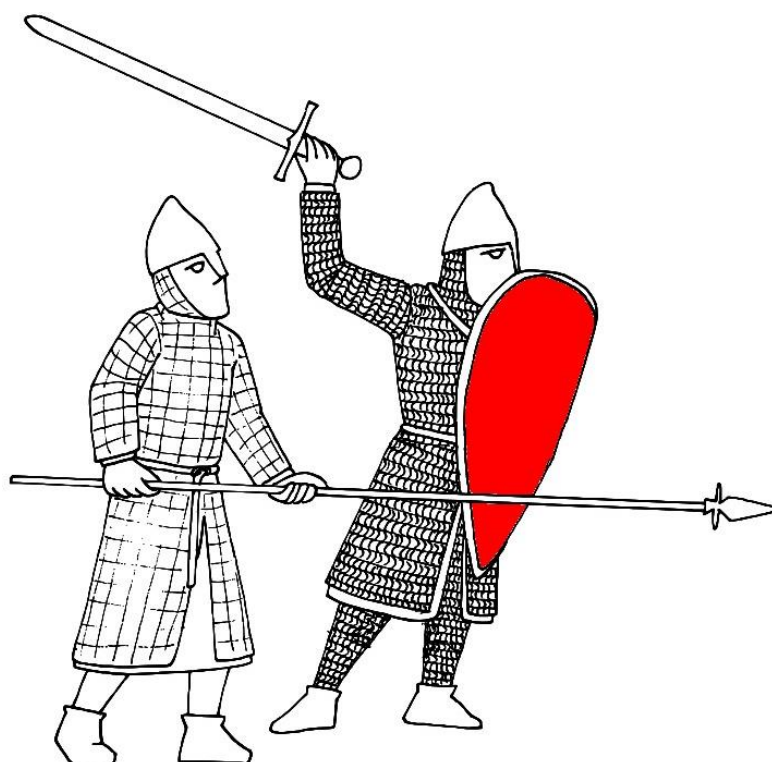


IV^e STAGE DE COMBAT FÉODAL
(XI^e-XIII^e SIÈCLES)

ÉPIEU, ÉPÉE ET BOUCLIER

Rochemaure - 23-24 avril 2016



Sous la direction technique de

Gilles MARTINEZ

Stage organisé par l'**ACADÉMIE d'AMHE**

Contact : 06 67 28 39 16 / academie.amhe@gmail.com

Programme

En 2013, l'**Académie d'AMHE** organisait son premier stage de combat historique basé sur le travail avec différentes armes des XI^e-XIII^e siècles. Il y avait été abordé l'usage de **l'épée, de la lance et du bouclier**, à l'occasion d'un duel ou sur un champ de bataille. En 2014, **la hache** s'invitait à la triade centrale pour bousculer – au propre comme au figuré – les systèmes. L'an passé, **la lance**, saisie à deux mains cette fois, ramenait les stagiaires sur un élément central de la période féodale...

Cette année encore, l'association a choisi de renouveler l'expérience. En effet, ce travail original, avec des armes opposées ou complémentaires et un contexte variant, permet d'offrir des combinaisons particulières et inhabituelles à la fois sur les **Arts Martiaux Historiques Européens (AMHE)** et la **militaria**.

Pour l'édition de 2016, **l'épieu** sera à l'honneur ! Issu du monde de la chasse, il est généralement peu étudié, reconstitué ou pratiqué. Pourtant, le riche corpus de sources – tant iconographique qu'archéologique – atteste un usage plus étendu que l'univers cynégétique. Et, en effet, outre les possibilités offertes au combattant individuel par l'utilisation des ailettes, cette arme permet d'accentuer le travail initié sur les formations de groupe, notamment grâce à des exercices en complémentarité ou en opposition.

Gilles Martinez est historien, spécialisé en Histoire militaire médiévale et travaille actuellement à une thèse de doctorat sur *La chose militaire dans l'espace toulousain du XI^e au XIII^e siècle*. Associant la théorie à la pratique, il s'exerce et enseigne le combat historique depuis de nombreuses années. Il est également membre fondateur de la Fédération Française d'Arts Martiaux Historiques Européens.

À l'occasion de ce stage, il vous propose de partager sa passion et de vous faire découvrir le contexte historique et les techniques des combattants de l'époque féodale.

SAMEDI 23 AVRIL

Combat individuel

- 09h00-09h30** : Accueil des stagiaires.
09h30-12h30 : Présentation historique.
Bases techniques du combat à l'épieu.
12h30-14h00 : Pause repas.
14h00-16h30 : L'épieu face à l'épée-bouclier.
16h30-17h00 : Étirements, récupération...
17h00-19h00 : Visite guidée de Viviers.

DIMANCHE 24 AVRIL

Combat de groupe

- Ouverture de la salle.
Présentation historique.
Le binôme de combattants épéiste-lancier.
Pause repas.
Du trinôme vers la dizaine.
Étirements, récupération...
(Clôture du stage.)

Programme donné à titre indicatif, susceptible de recevoir des ajustements ou modifications mineures.

Conditions

Inscription/Prix

Le prix du stage est fixé au tarif incompressible de **70 Euros** par personne.

Ce tarif **inclut** la participation au stage pour deux jours, ainsi que les repas du midi, les collations et la visite guidée de Viviers.

Ce tarif **n'inclut pas** les frais éventuels pour le repas du samedi soir, ainsi que l'hébergement à l'hôtel.

Le nombre de place est limité à 30 personnes.

Prérequis

Le stage est ouvert à **tout niveau**.

Il **n'est pas** nécessaire d'avoir participé aux premiers stages pour suivre cette quatrième édition.

Les participants doivent être **majeurs**.

Matériel

Les participants sont invités à :

- Prendre leur survêtement, ainsi que des chaussures de sport, le tout adapté à la pratique du combat historique.
- Amener leur matériel d'entraînement : épée une main en bois, nylon ou métal, écu, bâton ou lance bluntée, épieu, le tout conforme aux typologies des XI^e-XIII^e siècles...
- Se munir de leurs équipements de protection personnels : gants (**obligatoires**), masque d'escrime ou casque fermé, veste d'armes ou gambison, genouillères, protège-tibias, coquille...

Le cas échéant, du matériel pourra être mis à disposition, sous réserve des disponibilités. **La demande devra avoir été faite impérativement au préalable sur la fiche d'inscription !**

Sécurité

Le combat historique provient d'un cadre militaire ou martial, et est par conséquent dangereux !

Les participants prennent part au stage sous leur propre responsabilité.

Il est rappelé aux stagiaires de respecter scrupuleusement les règles de sécurité essentielles lors de l'application de ces techniques de combat anciennes, ainsi que les règles de courtoisie élémentaires envers l'instructeur et les partenaires.

Tout comportement jugé dangereux ou imprudent sera immédiatement sanctionné par l'exclusion immédiate et définitive du stage, sans remboursement possible. L'organisateur et l'instructeur ont toute latitude pour estimer les critères de tels manquements.

Informations pratiques

Adresse de la salle

Salle des fêtes
Place de la Poste
07400 ROCHEMAURE

Note :

La salle est située entre l'ancienne Poste et la pharmacie.



Attention : la salle dispose de toilettes et de points d'eau, **mais pas de douche.**

Accès

La commune de Rochemaure se situe à 5 minutes de Montélimar.

En voiture : par l'autoroute A7, sortie Montélimar Nord (depuis Lyon) ou Montélimar Sud (depuis Marseille), suivre Montélimar, puis Rochemaure.

En train : gare SNCF de Montélimar.

Repas

Les repas de midi sont inclus dans le prix du stage et sont assurés par l'organisateur.

De plus, tout au long des deux jours, du café, du thé, des boissons fraîches, ainsi que des fruits et collations seront à la disposition des participants.

En cas de restrictions alimentaires, merci de le signaler sur la fiche d'inscription.

Samedi soir

Pour le samedi soir, les organisateurs et l'instructeur se retrouveront, à partir de 20h30, au restaurant *La Pignata*, à Montélimar, qui propose un menu avec entrée, plat, dessert et apéritif de bienvenue.

Le tarif unique est de 20€00 (boissons non comprises).

Si vous souhaitez nous retrouver (ce dont nous serions heureux), merci de le préciser sur la fiche d'inscription et d'ajouter la somme correspondante à votre règlement.

Visite guidée de Viviers

Un stage avec une trentaine de participants travaillant sur des formations militaires collectives est quelque chose de rare. Nous avons voulu en cette occasion célébrer dignement cet évènement.

Après les visites de l'abbaye de Cruas et des châteaux de Rochemaure et Montélimar, nous souhaitons continuer à vous faire découvrir le patrimoine médiéval de la région, en vous proposant la visite de la ville de Viviers.

Évêché du Vivarais depuis le IV^e siècle, Viviers conserve de nos jours un patrimoine historique important : pont romain, cathédrale Saint-Vincent, palais épiscopal, maison de Lestrade, maison dite des Chevaliers...

(N.B. : proposition sous réserve d'accessibilité au site.)



© Michael Joffre

Hébergement

Le vendredi et/ou le samedi soir, il est possible de loger les participants sur Montélimar, à l'hôtel *La Pignata*.

Les chambres peuvent inclure **deux à quatre personnes, au tarif de 22 € par personne, petit-déjeuner non compris (ou 28 €, avec le petit-déjeuner)**. Ce tarif est valable dans la limite des places disponibles (à réception de votre inscription, les organisateurs vous contacteront pour signaler que votre demande a été prise en charge).

Les chambres d'hôtel seront affectées en fonction des demandes ; aussi les précisions sur l'organisation (adresse, numéro de chambre, compagnon(s) de nuitée...) seront communiquées par courriel à quelques jours du stage.

Naturellement, les stagiaires restent libres de faire les démarches nécessaires pour trouver par eux-mêmes d'autres hôtels.

Inscription

Avant tout envoi d'inscription, il est conseillé d'adresser un courriel à l'adresse électronique de l'association (cf. ci-dessous), afin de s'assurer des disponibilités et d'effectuer une pré-réservation.

L'*Académie d'AMHE* considère toutefois l'inscription comme validée à réception de la fiche individuelle d'inscription, de la fiche de décharge et du chèque de paiement, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Pour des raisons de logistiques, **les inscriptions seront clôturées le lundi 11 avril** (ou dès que le nombre maximum de participants sera atteint).

Les chèques seront mis à l'encaissement le lundi 11 avril. **Passée cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.**

Fiche d'inscription

Veillez remplir lisiblement la fiche individuelle d'inscription et la renvoyer accompagnée de la feuille de règlement, de votre chèque et de la fiche de décharge (page suivante) à l'adresse indiquée en bas de page (ne pas renvoyer les pages précédentes).

NOM : Prénom :

Groupe/association :

Courriel : Téléphone :

Avez-vous un problème de santé particulier, dont vous jugez utile de nous avertir (traitement médical, allergie...)?

Suivez-vous un régime alimentaire particulier?

Avez-vous déjà pratiqué des arts martiaux ou sport de combat auparavant?

Quel est votre niveau :

Avez-vous déjà pratiqué du combat avec un bouclier (écu, bocle, targe...)?

Quel matériel serait susceptible de vous manquer à l'occasion du stage :

.....

.....

Pensez-vous prendre part à la visite guidée de Viviers (optionnel)?

Pour ceux qui dorment à l'hôtel, merci d'indiquer l'heure prévisionnelle d'arrivée et de départ :

.....

.....

Pour ceux qui dorment à l'hôtel, merci d'indiquer avec qui vous ne verriez pas d'inconvénient de partager une chambre :

Avez-vous une question particulière :

.....

.....

Règlement

<input type="checkbox"/>	Frais de stage + repas du midi + visite guidée de Viviers	70€00
<input type="checkbox"/>	Repas du samedi soir	20€00
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le vendredi soir (SANS petit-déjeuner)	22€00
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le samedi soir (SANS petit-déjeuner)	22€00
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le vendredi soir (AVEC petit-déjeuner)	28€00
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le samedi soir (AVEC petit-déjeuner)	28€00
TOTAL		<input type="text"/>

Par la présente, je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et approuver les conditions d'inscription énoncées dans le présent document.

Je m'engage à participer au stage de combat historique ayant lieu à Rochemaure les 23 et 24 avril 2016 et règle à l'association organisatrice *Académie d'AMHE* la somme de Euros.

Date et signature

(précédées de la mention « Lu et approuvé ») :

Décharge

Par la présente, je, soussigné(e), déclare avoir été informé du contenu du stage intitulé :

IV^e stage de combat féodal – épieu, épée et bouclier [Rochemaure, 23 et 24 avril 2016].

J'ai été averti que le combat historique est une activité physique, issu de surcroît d'un cadre martial ou militaire. Par conséquent, il est dangereux et susceptible de présenter des risques pouvant entraîner des dommages matériels et/ou corporels, notamment des blessures graves ou mortelles.

Je m'engage à respecter scrupuleusement les règles de sécurités essentielles lors du stage – en particulier lors de l'application des techniques –, ainsi que les règles de courtoisies élémentaires envers l'intervenant et les partenaires

Je prends part au stage sous ma propre responsabilité, déclare ne pas présenter de contre indication physique ou médicale à l'exercice du combat historique et reconnaît être pleinement assuré pour cette pratique.

Je décharge l'intervenant, **Gilles Martinez**, de toute responsabilité en cas d'accident survenu pendant ou après le stage, suite à un problème de santé, une mauvaise pratique physique ou à un usage inadapté des techniques enseignées.

Je renonce, en mon propre nom et en celui de mes héritiers et de tous autres ayants droits, au droit de poursuivre en justice l'intervenant, **Gilles Martinez**, et l'association organisatrice, **Académie AMHE**, ainsi qu'au droit de réclamer des réparations civiles pour toutes blessures, mêmes mortelles, pouvant survenir à l'occasion de ma participation au stage susmentionné.

Je déclare être majeur, dans le plein usage de mes facultés intellectuelles et avoir la capacité légale de m'engager aux termes de la présente décharge et d'assumer toute responsabilité sans le concours d'un membre de ma famille, représentant légal ou tuteur.

J'ai lu attentivement le présent document, je le comprends entièrement et je le signe librement et volontairement, en désirant qu'il s'applique autant à moi-même qu'à mes héritiers ou tous autres ayants-droits.

Fait à, le.....

Nom et prénom :

Signature

(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :